



DECISION MODIFICATIVE 2023

Conseil Municipal du 12 octobre 2023

Les principales caractéristiques de la DM1

Le projet de Décision modificative n°1/2023 proposé ci-après a principalement pour objet :

- L'intégration des recettes de fonctionnement pour 854 K€ justifiée par la comptabilisation des recettes à ce jour et par la réception de notifications (FSRIF, Dotation de solidarité communautaire de la MGP, CAF...);
- Des ajustements sur quelques lignes de dépenses de fonctionnement : fournitures, électricité, intérêts financiers, subvention d'équilibre du CCAS...;
- Une actualisation des prévisions des co-financements suite aux dossiers déposés ayant donné lieu à une attribution ou un refus de subvention;
- De saisir une opportunité de remboursement anticipé du capital restant dû d'un emprunt Dexia;
- Une baisse de l'estimation du besoin d'emprunt de 563 K€, conséquence de la dynamique des recettes au regard des dépenses.

Les grands équilibres budgétaires

Les grands équilibres de la section de fonctionnement sont les suivants:

Montant en M€	BP/BS 2023	DM1 2023	Total budgété
Fonctionnement	44 242 077,12	854 958,52	45 097 035,64
Investissement	19 041 973,59	401 252,22	19 443 225,81
Budget Total	63 284 050,71	1 256 210,74	64 540 261,45

- Le budgété total 2023 est en hausse de 4,56 % par rapport au budgété 2022 (après DM1).
- L'autofinancement est en hausse de 46% par rapport à 2022 (3,888 M€ en 2022 contre 5,682 M€ en 2023).

Un dynamisme des recettes réelles de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	43 826,53	854 958,52
Opérations d'ordre	811 131,99	-
Total	854 958,52	854 958,52

- En dépenses, quelques ajustements sont réalisés pour intégrer les effets encore présents de l'inflation mais aussi pour régulariser les factures de fluides du CCAS. Concernant les intérêts financiers, après analyse du marché bancaire, il apparaît que les crédits actuels sont insuffisants pour finir l'année (besoin sur les prêts à taux variable).
- En revanche, des baisses sont constatées sur l'enveloppe des subventions suite à la diminution de la subvention d'équilibre du CCAS en raison de la prise en charge exceptionnelle des fluides sur l'année 2023 par la ville.
- En recettes, les notifications reçues au cours de l'été nous amènent à augmenter certaines lignes tels que le FSRIF, la dotation de solidarité Communautaire, ou même des subventions de la CAF. De plus, il a été constaté sur certains chapitres des réalisations supérieures au budget prévu; la prise en compte de ces recettes permet à ce titre d'augmenter la part d'autofinancement.

4

Gestion active de la dette: Opportunité de remboursement anticipé d'un emprunt

- Dans le cadre d'une politique de gestion de son bilan en résolution ordonnée par l'établissement bancaire Dexia, la Ville a saisi une opportunité de solder sa dernière ligne de crédit.
- Après négociation, l'indemnité de remboursement anticipé de 2% (5 523,65 €) a été annulée par Dexia et permet à la Ville de générer un gain de 23 231,95 € (intérêts financiers si les conditions de remboursement jusqu'au 1er décembre 2026 étaient maintenues).
- Grâce à ce remboursement anticipé, l'encours de dette diminue de 276 182,72 € et passe de 39,701 M€ à 39,425 M€.
- La dette par habitant atteindrait au 31/12/2023 la valeur de 1388 € contre 1 556 € soit une diminution anticipée de près de 11 %.

Une évaluation réaliste des recettes d'investissement

- **Subventions publiques: + 123 521 €**

Projets	Montant	Financeurs
Remplacement de l'éclairage public PIRONI	24 736,00	Région et FFF
Extension végétalisation de l'allée des cèdres	23 008,00	MGP
Acquisition de gilets pare-balles (demande non faite)	- 1 608,00	Région
Déplacement d'un point d'arrêt Auguste Brun	13 833,00	IDFM
Rénovation éclairage public G4	- 76 197,00	Préf/DSIL
Etude Ferme pédagogique (demande non faite)	- 25 000,00	Dde non faite
Module de télégestion (demande non faite)	- 30 000,00	
Vidéoprotection 3ème phase	- 10 000,00	Préf/DSIL
Cybersécurité/Démat du CM/Logiciel prise de RDV	39 999,50	MGP
Etudes Descente de la forêt	100 000,00	IDF Nature
Ravalement Pomme de Reinette - Complément	64 000,00	CAF
Acquisition de gilets pare-balles	750,00	Préf/FIPD
Total	123 521,50	

- **Nouvelle prévision de l'emprunt d'équilibre 2023: 2,117 M €**
- Ajustement à la baisse de 563 K€ possible en raison de la dynamique des recettes.
- **Autres recettes: +29 670**
- Hausse de la prévision du produit des amendes (+263 084 € par rapport aux prévisions du BP 2023) et du FCTVA (+ 45 586 €).
- Baisse de la Taxe d'aménagement de 279 K€ suite à l'abandon d'un projet et à un décalage dans le versement de cette recette sur un autre projet.